

Données du propriétaire (uniquement si différentes du contractant) :

Nom / Prénom : _____

Rue : _____ N° : _____ CP : _____

N° Bloc : _____ N° Etage : _____ N° Appartement : _____

Localité : _____

Pays : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Tarif de base : _____ TERRA¹ TERRA online² TERRA INVEST³ TERRA INVEST online^{2,3}

¹ 100% renouvelable, tarif standard; ² Veuillez joindre les formulaires obligatoires domiciliation et factures électronique; ³ 100% renouvelable avec supplément pour participer activement à la promotion et à l'extension de l'énergie renouvelable

Votre fournisseur actuel (uniquement si vous changez de fournisseur) : _____

*** Prière d'ajouter une copie de votre dernière facture d'électricité***

Procuration : Par la présente le/la soussigné(e) autorise Sudstrom S.à r.l. & Co S.e.c.s en son nom et pour son compte à résilier son contrat de fourniture d'électricité existant auprès de son fournisseur actuel, à demander au gestionnaire de réseau de distribution respectif les données et les informations à critère personnel et en relation avec le point de fourniture concerné et à effectuer toutes les démarches nécessaires permettant le raccordement au réseau, l'utilisation du réseau et la fourniture de courant par Sudstrom S.à r.l. & Co S.e.c.s.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales de fourniture intégrée d'électricité, lesquelles font parties intégrantes du présent contrat, et les accepte sans réserve.

Les données signalétiques fournies par le client sont utilisées à des fins de gestion, de commercialisation et de facturation par Sudstrom S.à r.l. & Co S.e.c.s..

Le présent contrat n'entrera en vigueur que s'il n'existe pas d'autres arriérés pour ce point de fourniture auprès de Sudstrom S.à r.l. & Co S.e.c.s. ou d'autres liaisons contractuelles auprès d'autres fournisseurs d'électricité (p.ex. durée fixe de contrat...)

Il est rappelé que toute consommation enregistrée au point de fourniture indiqué ci-avant est à charge du Contractant, aussi longtemps que le point de fourniture n'est pas débranché (fermé) à l'initiative du Contractant ou repris par un autre Contractant. Si pour une quelconque raison, et notamment à cause d'un déménagement, le Contractant entend ne plus se servir du point de fourniture, il lui appartient d'en informer par écrit SUDSTROUM, faute de quoi, l'éventuelle consommation ultérieure d'électricité reste à sa charge, jusqu'à ce que Sudstrom en ait été informé. Le Contractant n'est pas déchargé par le simple transfert du domicile à une autre adresse.

Le soussigné se déclare solidairement responsable avec le titulaire du présent contrat jusqu'à ce que décharge officielle soit donnée par Sudstrom S.à r.l. & Co S.e.c.s.

Remarque :

Date : _____ Signature Client (avec mention « lu et approuvé ») : _____